



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2023 04 02

**Revitalisation du centre-ville de Contes :
demande de subvention au titre du FEDER volet rural**

L'an deux mille vingt trois, le mercredi douze avril, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mme Lykke Saviane, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Chloé Roig, Edwige Alunni, Kareen Woignier, M. Christophe Cérégioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mmes Nicole Colombo, Malika Vannucci et Marie-Fleur Alquier.

Le quorum est atteint.

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose que par délibération n° 2023 01 02 du 18 janvier 2023, le conseil a approuvé le programme de travaux portant sur la revitalisation du centre-ville de Contes, d'un montant prévisionnel de 532.500,00 € HT. Il a également sollicité le concours financier de la Région SUD au titre du Fonds Européen pour le Développement Régional (FEDER) volet rural pour les projets d'aménagement des cœurs de village à hauteur de 50 % du coût des travaux et celui du Département des Alpes-Maritimes à hauteur de 30 % du montant non subventionné,

Monsieur le Maire rappelle que la commune fait partie des neuf collectivités des Alpes-Maritimes éligibles au Fonds Européen pour le Développement Régional (FEDER) volet rural au titre de projets d'aménagement des cœurs de village, avec des taux de subventions pouvant aller de 40 à 60 % du coût, pour des projets d'un coût minimum de 300.000 euros.

Monsieur le Maire propose aujourd'hui de modifier le plan de financement de cette opération en portant le montant prévisionnel à la somme de 598.707,38 € HT afin de prendre en compte les « Options de Coûts Simplifiés » (OCS).

Il propose également de solliciter à un plus haut niveau le fonds européen. Ce programme de travaux concernant les places Ollivier et Allardi, implantées en totalité dans le périmètre "FEDER Volet Espaces Ruraux", il propose au conseil afin de permettre la réalisation de cette opération de solliciter le concours financier de la Région SUD au titre du Fonds Européen pour le Développement Régional (FEDER) volet rural au titre de projets d'aménagement des cœurs de village à hauteur de 60 % du montant prévisionnel de l'opération et celui du Département des Alpes-Maritimes à concurrence de 15 % du montant des travaux non compris les OCS, soit 79.875,00 €.

**Le conseil municipal,
Où l'exposé du maire,
Après en avoir délibéré,**

Confirme le programme de travaux portant sur la revitalisation du centre-ville de Contes, d'un montant prévisionnel de **598.707,38 € HT**, y compris Option de coûts simplifiés (OCS), détaillé comme suit :

- Montant hors OCS :	532.500,00 €
<i>Dont montant des travaux hors taxes :</i>	<i>479.900,00 €</i>
<i>Dont montant des prestations externes (MOE/CT/CSPS) :</i>	<i>52.600,00 €</i>
- Montant des OCS :	66.207,38 €

Décide de solliciter le concours financier de la Région SUD au titre du Fonds Européen pour le Développement Régional (FEDER) volet rural au titre de projets d'aménagement des cœurs de village et celui du Département des Alpes-Maritimes, selon le plan de financement suivant :

Coût de l'opération (HT) :	598.707,38 €
Subvention Région (FEDER 60 %) :	359.224,00 €
Subvention Département :	79.875,00 €
Autofinancement (27%) :	159.608,38 €

Soit plan de financement prévisionnel total hors OCS (travaux + prestations externes) :

- Coût de l'opération hors OCS (HT) :	532.500,00 €
- Subvention de l'Union européenne (FEDER) sur l'opération hors OCS : 60% soit	319.500,00 €
- Subvention Département sur l'opération hors OCS : 15% soit	79.875,00 €
- Autofinancement sur l'opération hors OCS : 25 % soit	133.125,00 €

<i>Nombre de conseillers en exercice : 29</i>	<i>Pour : 29</i>
<i>Nombre de présents : 26</i>	<i>Contre : 0</i>
<i>Nombre de votants : 29</i>	<i>Abstentions : 0</i>

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le Maire,
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230412-20230402-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023
Publication : 25/04/2023

Le Maire Francis TUJAGUE